



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de
master en Architecture

Option : Architecture, ville et patrimoine

Thème:

**Contribution à la lecture typologique du
noyau urbain de Tébessa à l'époque
coloniale**

Elaboré par :
Diaa El Hak HADJI

Encadré par :
S.BOUGHERRA

Année universitaire : 2016/2017

Dédicace

À Mama.

À Papa.

À Grande père.

À Grande mère.

À ma famille.

À mes amis.

Remerciement

Tout abord

Je remercie Dieu,

*le tout puissant de m'avoir donné le courage,
la volonté, la patience et la santé durant toutes ces années d'études.*

Je tiens remercie

*Également au l'encadreuse S.bouhrara et tous les enseignants qui nous
ont appris au cours des cinq années académiques pour obtenir le certificat
de diplôme dans me spécialité.*

*Enfin je tiens à remercier tous ceux qui ont contribués de près ou de loin,
à la concrétisation de ce travail.*

Table des matières

Dédicace

Remerciement

Table des matières

Introduction générale..... 1

Problématique 2

Hypothèses..... 2

Objectifs..... 2

Chapitre 1 : Le patrimoine et le processus de patrimonialisation

Introduction..... 4

1. Définition..... 4

2. Les types du patrimoine..... 4

 2.1. Le patrimoine naturel..... 4

 2.2. Le patrimoine culturel..... 5

 2.2.1. Les monuments : 5

 2.2.2. Les ensembles : 5

 2.2.3. Les sites : 5

3. Formes originales de la production patrimoniale contemporaine..... 5

 3.1. Du privé au public..... 5

 3.2. Du sacré à l’ordinaire et au profane..... 5

 3.3. Du matériel à l’idéal 7

 3.4. De l’objet au territoire..... 7

 3.5. De la culture à la nature ou, plutôt, à l’environnement 8

4. La genèse et le sens de processus de patrimonialisation 8

 4.1. La prise de conscience patrimoniale 9

 4.2. Jeux d’acteurs et contextes 9

 4.3. La sélection et la justification patrimoniales 9

 4.4. La conservation du patrimoine 10

 4.5. L’exposition du patrimoine 11

4.6. La valorisation du patrimoine..... 11
 Conclusion 11

Chapitre 02 : L’implantation coloniale en Algérie.

Introduction..... 13
 1. Le rôle des officiers du Génie..... 13
 2. La ville des ingénieurs du Génie 13
 3. Les outils techniques de la conception du Génie militaire 14
 3.1. La régularité14
 3.2. Le découpage du sol et les dimensionnements.....16
 3.3. La géométrie des dispositions17
 3.4. Les percées dans les tissus anciens.....18
 3.5. Les arcades.....18
 3.6. Les plans d’alignement19
 4. Les phases post Génie..... 20
 Conclusion 20

Chapitre 03 : Lecture morphologique du centre historique de la ville de Tébessa.

Introduction..... 23
 1. Présentation de la ville de Tébessa 23
 1.1. Situation et cadre géographique..... 23
 1.2. Aperçu historique sur la ville de Tébessa 23
 1.2.1. Avant l’occupation romaine 25
 1.2.2. Occupation vandale et byzantine..... 26
 1.2.3. L’arrivée des musulmans..... 26
 1.2.4. L’Occupation française 26
 2. Lecture morphologique du centre-ville de Tébessa..... 28
 2.1. Le site..... 28
 2.2. Les limites 29
 2.3. Les portes urbaines 29
 2.4. Le système viaire 30
 2.5. Les ilots 30

2.6. Les repères	30
2.6.1. Temple de Minerve	30
2.6.2. Mosquée El Atique	30
2.6.3. L'église	30
3. Typologie des maisons	30
Conclusion	32

Chapitre 04 : La typologie de l'habitat du noyau urbain de Tébessa à l'époque coloniale

Introduction.....	33
1. Les premières implantations coloniales à Tébessa	33
2. Le tissu colonial, un nouveau paysage urbain	34
3. Les différentes fonctions des constructions coloniales.....	36
4. Les habitations coloniales à Tébessa	36
4.1. Lecture typologique des bâtis de la période coloniale	36
4.1.1. Les Plans	37
4.1.2. Les Façades.....	40
Conclusion	41

Conclusion générale	43
----------------------------------	-----------

Les références bibliographiques

Liste des figures

Résumé

Introduction générale

Introduction générale

Le patrimoine c'est l'image de l'histoire des pays, il se définit par plusieurs « types » : culturel, naturel, matériel, immatériel, mobilier, immobilier, etc. Sous toutes ses formes, le patrimoine doit être conservé et transmis aux futures générations.

Aujourd'hui, les gens deviennent de plus en plus conscients de l'unité des valeurs humaines et considèrent les monuments et les tissus anciens comme un patrimoine commun. La responsabilité commune de les protéger pour les générations futures est reconnue et devient une nécessité.

L'Algérie comme le reste des pays, contient un patrimoine très riche, elle contient un grand nombre des ensembles urbains, des monuments historiques et des zones archéologiques très diverses et variés qui attestent sur les passages des différentes civilisations et occupations qu'a connu notre pays. Présent dans toutes les régions, ce patrimoine est non reconnu, négligé et parfois même menacé.

La ville de Tébessa est parmi les villes algériennes les plus riches en patrimoine culturel. Ce dernier date de différentes époques : préhistorique, punique, romaine, byzantine, ottomane et même coloniale.

Comme tous les autres occupants et envahisseurs de l'Algérie depuis la nuit des temps, les français ont laissé des traces partout dans le territoire national. Ces dernières varient d'une ville à l'autre en termes d'importance, grandeur et même en raffinement architectural.

Les tissus urbains qui datent de l'époque coloniale sont un reflet du modèle européen exporté. Ces fondations coloniales étaient principalement composées d'un réseau de villes appelé communément «villes coloniales ». Ces dernières devaient suivre un modèle uniforme. Il se présente comme un échiquier.

Problématique

La ville de Tébessa à l'époque coloniale a vécu un processus d'urbanisation important. La ville était un petit noyau urbain à l'époque ottoman et ce statut n'a pas changé au début du colonialisme. Ce n'est qu'après plusieurs années que la ville a connu des changements et des mutations intramuros remarquables et une expansion urbaine importante.

Ce tissu urbain « colonial » représente une partie importante de l'histoire de la ville. Mais malheureusement il est très négligé, et on peut dire qu'il est parfois même menacé. Ceci nous amène à poser la question suivante :

Est-ce que le tissu urbain du centre ville de Tébessa qui date de l'époque coloniale est considéré comme un héritage architectural ?

Hypothèses

Deux hypothèses ont été élaborées :

1. Les constructions et le tissu qui datent de l'époque coloniale ne peuvent pas être considérés comme patrimoine architectural.
2. Ces constructions représentent une partie de l'histoire de la ville, elles peuvent être considérées comme patrimoine, car cette ville était toujours dotée des traces des différents « envahisseurs ».

Objectifs

Notre recherche consiste à la contribution, à l'identification et à la connaissance de l'héritage colonial architectural au niveau du centre-ville de Tébessa:

- Élaborer une lecture historique de l'urbanisation de centre-ville à l'époque coloniale.
- Identifier et montrer la richesse du tissu colonial à travers une étude de quelques exemples.
- Montrer que ce tissu représente la majorité du paysage urbain du noyau ancien de la ville.
- Mettre en exergue l'importance du patrimoine colonial sur le plan architectural, historique et urbain.

Chapitre 01

Le patrimoine et le processus de
patrimonialisation

Introduction

Aujourd'hui, tout est *potentiellement* patrimonial. La tendance au « tout patrimonial » en tant que processus global et que principe de distinction fut très progressive depuis le XIXe siècle. Elle s'est en revanche considérablement accélérée à partir des années 1980. Elle s'accompagne d'un incontestable élargissement du sens de ce terme, extension qui reflète la multiplication des choses, des lieux et des faits désignés par le mot : phénomène de polysémie.¹

1. Définition

Le mot patrimoine est du latin « patrimonium » qui signifie un bien hérité et légué des pères et des prédécesseurs à leurs enfants.

Issu du vocabulaire juridique, le mot « patrimoine » a été utilisé au début des années 1970 pour désigner les productions humaines à caractère artistique que le passé a laissées en héritage et on n'a pas fini d'explorer le contenu du terme dans son acception récente. Pour en limiter, en fait, l'emploi aux seuls beaux-arts, les utilisateurs entendaient néanmoins écarter d'autres expressions jugées trop restrictives dans leur contenu, ou limitées au seul contexte français : « Monuments historiques », notamment. À la fin des années 1970, il était entendu qu'en adoptant le mot « patrimoine », on insistait sur la dimension collective de l'héritage : on parla progressivement de « patrimoine européen », puis de « patrimoine mondial » pour désigner des monuments, des objets et des lieux.²

2. Les types du patrimoine

Le patrimoine dans son ensemble recouvre plusieurs grandes catégories de patrimoine :

2.1. Le patrimoine naturel

Selon l'article deux de la convention de la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel : Le « patrimoine naturel » c'est l'ensemble des monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique. Il est aussi toutes les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la

¹ www.adcs.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf

² LENIAUD, « PATRIMOINE, art et culture », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 6 avril 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-art-et-culture/>

science ou de la conservation. Le patrimoine naturel est également tous les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.³

2.2. Le patrimoine culturel

Selon l'article un de la convention de la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel : le « patrimoine culturel » c'est :

2.2.1. Les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

2.2.2. Les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

2.2.3. Les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, et zones incluant des sites archéologiques, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.⁴

3. Formes originales de la production patrimoniale contemporaine.

3.1. Du privé au public

Le premier glissement ou transfert n'est pas neuf, il remonte sans doute au Moyen-âge, à coup sûr au XVIIIe siècle. C'est le passage de la dimension privée et familiale, économique et affective du patrimoine, celui que l'on retrouve dans les testaments, dans les archives nationales, à la sphère publique et collective. Cette dernière s'entend au sens des collectivités locales et provinciales (ou régionales), puis nationales, enfin à l'humanité toute entière, plus récemment. Cette translation marque également le triomphe de la dimension politique du patrimoine, de sa valeur symbolique, de sa fonction collective et sociale de signe.⁵

Jusqu'à une période récente (années 1960 ou 1970), ce glissement ne concerna que des œuvres,

³ <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

⁴ Idem

⁵ Guy Di Meo. Le patrimoine, un besoin social contemporain. Patrimoine et estuaires, Actes du colloque international de Blaye, 5-7 octobre 2005, Blaye, Oct. 2005, Blaye, France. Editions Conuence, pp.101-109, 2006.

des bâtisses, sites et lieux monumentaux ou domaniaux d'intérêt artistique ou esthétique, voire plus récemment encore économique (notion par exemple de patrimoine industriel apparue dans l'Angleterre de l'après-guerre). Il s'agissait alors d'objets très distingués, désignés avec grand soin.⁶

3.2. Du sacré à l'ordinaire et au profane

Ce deuxième changement exprime le glissement de la valeur symbolique, sacrée et quasi religieuse, tout au moins aristocratique et souveraine (celle d'un monarque ou d'une nation), en tout cas très distinguée et distinctive des grands totems emblématiques (monuments, édifices, sites et œuvres d'art majeures) aux objets les plus ordinaires, banals et quotidiens.⁷

Ce glissement engendre un paradoxe, voire une réelle contradiction. Dans l'optique des années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, l'idée patrimoniale, celle du patrimoine artistique et monumental, avait perpétué un principe exigeant, instauré au XIXe siècle, de distinction des biens entrant dans la catégorie patrimoniale supérieure (image des chefs-d'œuvre en péril, ferments d'identité collective). Désormais, c'est le contraire qui se produit puisque ce principe identitaire affecte des choses de plus en plus courantes et triviales.⁸

En conséquence, un rapprochement tend à s'opérer entre sens ancien (classique si l'on veut) et nouveau (postmoderne) du patrimoine. Un retour relatif à l'étymologie privée du terme se dessine. Cette fusion de sens concerne des objets immédiatement contemporains ou presque, régulièrement transmis d'une génération à l'autre, mais portant en même temps témoignage d'un passé commun et, à ce titre, beaucoup plus chargés que jadis de contenu symbolique, d'identité sociale. Ce n'est pas une quelconque valeur intrinsèque de ces objets courants qui fait leur nouvelle qualité patrimoniale, pas même, forcément, leurs qualités esthétiques. C'est leur présence encore vibrante dans les représentations sociales, celles de l'enfance en particulier qui les qualifie de la sorte ; alors que souvent les contextes culturels et sociaux de leur production se sont brutalement éteints.⁹

3.3. Du matériel à l'idéal

La troisième mutation est celle qui affecte un patrimoine antérieurement fait d'objets, de choses

6 Guy Di Meo, Op.cit.

7 Idem

8 Idem

9 Idem

essentiellement matérielles, en tout cas étroitement circonscrites par leur enveloppe matérielle, même si, bien entendu, leur contenu idéal demeurerait évident.

Ces références patrimoniales perdent aujourd'hui du terrain, particulièrement dans le registre symbolique et collectif, celui qui est porteur d'identité, devant un patrimoine largement constitué de réalités idéelles et abstraites : événements et manifestations sociales, traditions plus ou moins renouvelées, chansons, recettes culinaires et produits de pays, techniques et savoirs variés, etc.

Cette dématérialisation ou du moins cette translation (partielle bien entendu) du patrimoine vers des manifestations ou des produits de consommation plus éphémères, voire des valeurs carrément immatérielles, est à l'image de celle qui affecte la production, du réel vers le virtuel.¹⁰

3.4. De l'objet au territoire

Une spatialisation croissante, le quatrième glissement souligne une extension spatiale des valeurs patrimoniales initialement réduites à des objets, à des bâtiments et à des lieux de taille réduite. Désormais, des espaces toujours plus vastes et étendus revêtent un caractère patrimonial. Sans qu'ils deviennent forcément, pour autant, des biens communs ou publics, sans qu'ils fassent non plus l'objet systématique d'une appropriation et d'un usage privé. Les règles de classement et d'inscription, les différentes mesures et procédures de protection et de conservation ont transformé des villages et des communes entières, des paysages et même de petites régions (parcs naturels, nationaux et régionaux), des quartiers urbains et des villes, des espaces industriels et maritimes en aires patrimoniales protégées. Dans ces différents cas d'extension spatiale du patrimoine à fonction symbolique collective, les pouvoirs publics peuvent aller jusqu'à procéder à une mise en réserve de territoires. On peut parler d'une territorialisation du patrimoine ou, inversement, d'une patrimonialisation des territoires.¹¹

3.5. De la culture à la nature ou, plutôt, à l'environnement

Le cinquième constat nous conduit en effet à observer que le patrimoine, jusqu'à ces dernières années, intégrait pour l'essentiel des objets de culture, des artefacts fabriqués ou puissamment transformés par la créativité, par le travail humain, auxquels s'ajoutaient éventuellement des valeurs esthétiques et des fonctions symboliques. De nos jours, ce statut évolue.

10 Guy Di Meo, Op.cit.

11 Idem

Le patrimoine annexe des objets appartenant à l'ordre de la nature, même s'il faut bien reconnaître que ceux-ci résultent, ne serait-ce que dans leur désignation et leur délimitation, d'un processus de qualification sociale assimilable, souvent, à une fabrication, à une production. Ces différents glissements sémantiques, notamment mais pas uniquement les deux derniers, traduisent l'intrusion massive du patrimoine dans les sphères constitutives des territoires et de la nature (au sens de l'environnement). Cette intrusion, créatrice de nouvelles réalités territoriales, suppose une certaine organisation structurelle des lieux en cause qui relève, sans conteste, du propos géographique.

Les objets et les lieux patrimoniaux « patrimonialisés » contribuent à forger des territoires en fournissant quelques symboles clés aux schèmes structuraux qui les sous-tendent et les charpentent. Inversement, les territoires, les représentations culturelles qu'ils engendrent, jouent un rôle très puissant dans toute qualification patrimoniale des objets comme des lieux qui les parsèment et les caractérisent. L'effet territorial leur confère une forte dimension identitaire, enracinée dans la durée et le tissu de ses péripéties, elles-mêmes constituées en récits particulièrement signifiants.¹²

4. La genèse et le sens de processus de patrimonialisation

Très classiquement, ces processus concrets peuvent être ramenés à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition.¹³

Chacun de ces moments suppose l'intervention volontariste d'actants et d'acteurs. Il intervient aussi dans un contexte historique (socio-culturel, institutionnel, économique) et territorial bien précis.

4.1. La prise de conscience patrimoniale

La création patrimoniale s'accélère et se diversifie principalement dans le cours ou à l'issue de périodes de crises sociales intenses : qu'elles soient d'ordres politique, idéologique, religieux, économique ou environnemental. Dans ces conditions, l'élan patrimonial semble constituer un indicateur du changement social qu'il accompagne. La prise de conscience patrimoniale est aussi celle d'une page tournée et de la nécessité de s'engager, collectivement, dans une nouvelle aventure

¹² Guy Di Meo, Op.cit.

¹³ www.adcs.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf

territoriale : politique, économique ou culturelle. ¹⁴

4.2. Jeux d'acteurs et contextes

De fait, il n'existe pas de processus de patrimonialisation sans acteurs collectifs ou individuels. Inversement, ceux-ci ne peuvent rien, ou presque, sans un minimum d'idéologie ambiante, favorable à l'intervention patrimonial. Au total, le processus patrimonial résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes, à la fois sociaux, culturels et territoriaux. Même si dans de nombreux cas, des acteurs, y compris isolés (intellectuels, experts, amateurs d'art, architectes, enseignants, universitaires et chercheurs, etc.), peuvent jouer un rôle déterminant de précurseurs, d'initiateurs partiels de la patrimonialisation.¹⁵

4.3. La sélection et la justification patrimoniales

La sélection des éléments patrimoniaux dépend étroitement du jeu de ces acteurs variés. On sait qu'il n'y a pas de patrimoine sans sélection des objets, des bâtiments, des lieux, des faits ou des événements qui forment l'héritage plus ou moins ancien des groupes sociaux spatialisés. Cette sélection intervient au moins à deux niveaux : celui des grands choix thématiques ; celui des objets plus précis qui vont devenir des signes patrimoniaux reconnus, protégés, éventuellement valorisés. Cette sélection renvoie forcément à des choix de société. Elle reflète l'idéologie, parfois le rang et les intérêts sociaux des acteurs patrimoniaux, ceux qui s'affirment en tant que leaders sur la scène patrimoniale.

Dans tous les cas, c'est d'une certaine façon la collectivité qui est gagnante, à la condition qu'elle jette un œil critique sur ces actions et que ces efforts débouchent sur une conservation/exposition/valorisation l'impliquant dans son ensemble, avec une visée éducative et citoyenne partagée. Avant même ces étapes très concrètes du processus de patrimonialisation, la sélection s'accompagne d'une justification qui peut revêtir des formes différentes, mais qui reviennent toutes à un mode de discours sur les raisons présidant au choix de tel ou tel objet patrimonial.

De fait, la patrimonialisation s'inscrit toujours dans un principe narratif. Elle raconte une histoire, mythique ou historique, parfois les deux. Elle cherche souvent à justifier une cause, à rappeler une

14 Idem

15 Idem

mémoire, à valoriser une séquence passée de la vie sociale dans un but d'édification. Il s'agit souvent de montrer la grandeur des générations passées, proches ou plus lointaines, éventuellement le sens du sacrifice qui les habitait, tout au moins l'apport qui fut le leur à notre propre construction sociale, la dette qu'on leur doit, l'invitation qu'elles nous font à créer ou à produire. Il est bien évident qu'un tel genre narratif participe activement à la construction sociale ; ceci dans toutes ses dimensions : culturelle et idéologique, politique, économique et territoriale. Il se prête également à merveille à d'innombrables manipulations. C'est un vecteur important d'idéologies ; celles que véhiculent les acteurs de ce patrimoine et dont la société se fait plus ou moins massivement l'écho, en fonction de ses enjeux du moment.¹⁶

4.4. La conservation du patrimoine

Comme les étapes du processus de patrimonialisation que l'on vient d'évoquer, celles qui portent sur la protection, la mise en scène et l'exploitation de l'objet patrimonial s'inscrivent dans un principe d'interactions qui doit nous garder de toute lecture linéaire.

La conservation est sans doute le fondement de toute action patrimoniale. Il convient absolument que tout patrimoine laisse une trace, qu'il soit transmis et transmissible, qu'il trouve place dans une dynamique dirigée du passé vers le futur.

4.5. L'exposition du patrimoine

L'exposition de tout patrimoine paraît inéluctable. Bien entendu, elle peut être soumise à des modalités différentes en fonction des circonstances et des contraintes techniques ou financières. En termes d'exposition et de valorisation associée du patrimoine, des considérations sociales, parfois artistiques et idéologiques, surtout techniques, économiques et financières entrent indéniablement en ligne de compte.

De nos jours plus encore qu'hier, la sélection et la conservation des patrimoines, l'engouement même qu'ils suscitent, relèvent d'incontestables raisons économiques.¹⁷

4.6. La valorisation du patrimoine

Denis Chevalier observe que l'ensemble du patrimoine, « sa valorisation, voire sa marchandisation

¹⁶ Idem

¹⁷ Idem

» constituent de nos jours « un levier essentiel pour l'aménagement et le développement des territoires ». On connaît l'importance des valorisations touristiques du patrimoine. La fonction patrimoniale confère une plus-value incontestable aux ressources territoriales qu'elle tend à constituer. Elle contribue d'ailleurs, plus largement, à l'édification de territoires qui, à leur tour, génèrent de la justification patrimoniale.¹⁸

Conclusion

Le patrimoine culturel se définit par différentes catégories : immatériel et matériel. Il doit être conservé et transmis aux futures générations. Toute étude du patrimoine permet et facilite la compréhension de l'histoire et le développement de la société.

La préoccupation et le regard porté sur le patrimoine et sa préservation est plus que jamais une nécessité dans un monde où la particularité et la richesse culturelle est considéré comme une assise forte pour chaque nation.

18 Idem

Chapitre 02

L'implantation coloniale en Algérie

Introduction

Le paysage urbain algérien est caractérisé par une mosaïque de tissus et typologies engendrées par des superpositions et des juxtapositions de productions urbaines diverses. Les plus déterminantes sont les établissements ottomans puis ceux de la colonisation française. Ces derniers ont marqué de façon très forte le territoire. Dans ce chapitre, on va focaliser sur les villes coloniales en Algérie.¹

1. Le rôle des officiers du Génie

Dans les premières décennies de l'occupation, l'Algérie est entièrement administrée par les militaires. Durant les trente premières années les gouverneurs sont issus du corps militaire. Les officiers du Génie obéissent à une discipline de travail militaire et hiérarchisée. Les ingénieurs du Génie sont sur le terrain. Ils sont à la fois arpenteurs, gestionnaires et administrateurs des villes occupées ou bien celles nouvellement créées entre 1840 et 1860 (Sidi Bel Abbes, Batna...). Ils font preuve dans leur travail d'un grand pragmatisme (grâce au coup d'oeil militaire); ils ont la capacité de se projeter dans l'avenir et d'envisager, dès la conception du projet, l'évolution des plans au cours du temps.²

Leur mission est importante. Ils doivent permettre l'installation militaire tout en pacifiant et défendant le pays, mais aussi, il leur faut organiser le territoire pour l'accueil des civils et l'exploitation économique du pays. Leurs règles générales sont la rigueur et la simplicité des réalisations.³

2. La ville des ingénieurs du Génie

L'époque de la colonisation française était la période de la destruction d'une grande partie des médinas en Algérie pour l'installation des premiers colons. Cependant des hésitations ont accompagné cette politique d'aménagement. En effet, après les premières transformations des villes arabes nécessitées par la pacification (maisons transformées en établissements français,

1 A. Bitam, L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie face au projet urbain : Le binôme village/périmètre de colonisation et son incidence sur les extensions urbaines, www.projetsdepaysage.fr/editpdf.php?texte=691

2 K.BOUFENARA, Le rôle du Génie militaire dans la production des villes coloniales en Algérie. Annaba et Constantine, these pour l'obtention du diplôme de doctorat es-sciences, option : urbanisme, Université Mentouri, p 182-194.

3 Idem

élargissement des voies et création des places), les officiers du Génie œuvreront souvent contre les colons pour protéger l'espace indigène restant.⁴

De par leur formation d'origine, les ingénieurs du Génie s'intéressent à l'histoire et la géographie des territoires à conquérir. Ils apprennent la langue, observent les mœurs des habitants et les espaces où ils vivent. Cette connaissance précise de l'espace où ils interviennent a des influences sur la nature des projets qu'ils réalisent.⁵

3. Les outils techniques de la conception du Génie militaire

Les ingénieurs du Génie suivant des cours au niveau de l'école du Génie de Metz, adoptent dans leurs conceptions les préceptes enseignés au niveau de l'école. Nous verrons plus loin, que la régularité, l'économie dans tous ces aspects (budgétaire, gestion des sols et rationalité des surfaces), fonctionnalité et visions globales des projets en sont les plus importants principes.⁶

3.1. La régularité

La première règle pour les ingénieurs du Génie est de se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer le périmètre de la ville. La forme de l'enceinte et l'emplacement des portes de la ville dont est responsable le service du Génie, déterminent la régularité du tracé des rues et des places. La ligne droite étant la plus courte donc la moins chère c'est elle qui sera préférée aux courbes. Cette régularité sera plus facilement obtenue dans des sites plats. Si le relief ne le permet pas, les ingénieurs du génie essayeront de s'en rapprocher le plus.

Dans la définition de la régularité, nous retrouvons tous les concepts utilisés par le service du Génie : répétition, constance et stabilité ; conformité aux dispositions légales, équilibre et harmonie. Elle se confond avec la proportion, la symétrie et l'ordre. C'est dans un souci d'économie et de rationalité spatiale que la régularité est recherchée. Elle prend son aspect le plus rigoureux et le plus expressif dans le tracé de Sidi Bel Abbes: camp définitif militaire dès 1842. La régularité recouvre non seulement son sens géométrique : symétrie, orthogonalité et égalité mais aussi un

4 Picard Aleth. Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture. pp. 121-136; doi : 10.3406/remmm.1994.1671, http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1671

5 Idem

6 K.BOUFENARA, Op.cit.

sens moral que suivent les ingénieurs du Génie. La symétrie sera, comme dans les villes françaises, de mise dans les places mais aussi dans les façades des bâtiments publics.⁷ (Figure 01)



Figure 01. Ville du génie militaire français en Algérie
Source : <http://www.yannarthusbertrand2.org>

Les officiers du Génie s'efforcent de dessiner des ilots orthogonaux, de limiter les contraintes d'ordonnement et d'arcades afin de réduire les dépenses de construction. Bélidor énonce clairement les règles à suivre pour la projection d'une ville régulière : « Quand l'espace que l'on veut fortifier n'est pas occupé par des anciennes habitations, on ne doit rien négliger pour faire régner dans l'intérieur de la place la plus grande régularité possible ».

Pour le Génie, il est indispensable de s'éloigner le plus possible des formes irrégulières qui génèrent à leur tour un tracé irrégulier de la ville. Cette régularité permet, en cours de réalisation, de modifier la position d'un édifice sans affecter le tracé d'ensemble. C'est cette même régularité qui permet la transmission d'un projet engagé d'un ingénieur à un autre sachant que ces derniers demeurent environ deux ans dans une place.⁸

⁷ Idem

⁸ K.BOUFENARA, Op.cit.

3.2. Le découpage du sol et les dimensionnements

Les ingénieurs du Génie en traçant les villes, respectent les canons esthétiques du XVIIIème siècle, proposant des plans répondant aux exigences techniques mais donnent une importance particulière au dimensionnement des différentes parties de la ville : largeur des rues (largeur suffisante au passage de trois chariots; dimension proposée par Vauban) répondant à un souci sécuritaire, mais aussi aux conseils des premiers hygiénistes dont la pluparts sont médecins,, superficies des places ou des concessions particulières. ⁹

Dans les villes déjà existantes, il leur faudra détruire en partie le tissu ancien, pour tracer les rues que l'on voulait en réseau quadrillé. Le découpage du sol sera plus régulier dans les villes nouvelles et les centres de colonisation. Il sera beaucoup plus difficile à réaliser dans les anciens centres urbains (que l'on ne voulait pas entièrement détruire) où une population existante in-situ, risque de se révolter à tout moment, mais aussi dont on a besoin comme main d'œuvre à bon marché qu'il fallait préserver. Le découpage du sol tient compte du coté défensif dans ces cas là. La place centrale étant de mode, sera traversée par les grands axes menant vers les portes des enceintes ; ces mêmes portes sont le point de départ des grandes routes reliant les villes les unes aux autres. ¹⁰

(Figure 02)

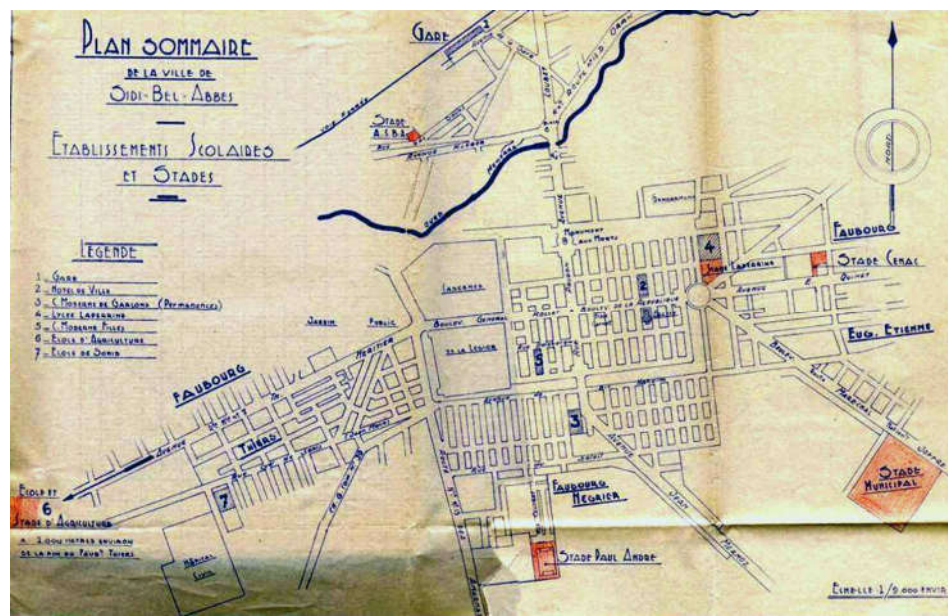


Figure 02: Plan d'une ville conçue par le génie militaire français en Algérie

Source : <http://encyclopedie-afn.org>

⁹ K.BOUFENARA, Op.cit.

¹⁰ Idem

3.3. La géométrie des dispositions

Les centres de colonisation sont constitués de deux espaces : le quartier militaire et le quartier civil de grandeurs et de conception différentes mais qu'il fallait relier. Ce problème de liaison est d'autant plus accru lorsqu'il s'agit d'une ville déjà existante. (Figure 03)

En règle générale les principes de solution pour les quartiers sont les suivant :

- Les ilots de résidence ont une dimension correspondant à deux maisons dos à dos.
- Connaissant exactement le plan et l'assiette de chaque bâtiment (de plus grande dimension que les ilots de résidence). Les ingénieurs proposaient plusieurs solutions de liaisons des deux quartiers : les établissements militaires occupant des surfaces plus petites sont placés en bordure du quartier civil et les plus grands bâtiments sont placés le long de l'enceinte pour plus de sécurité.¹¹

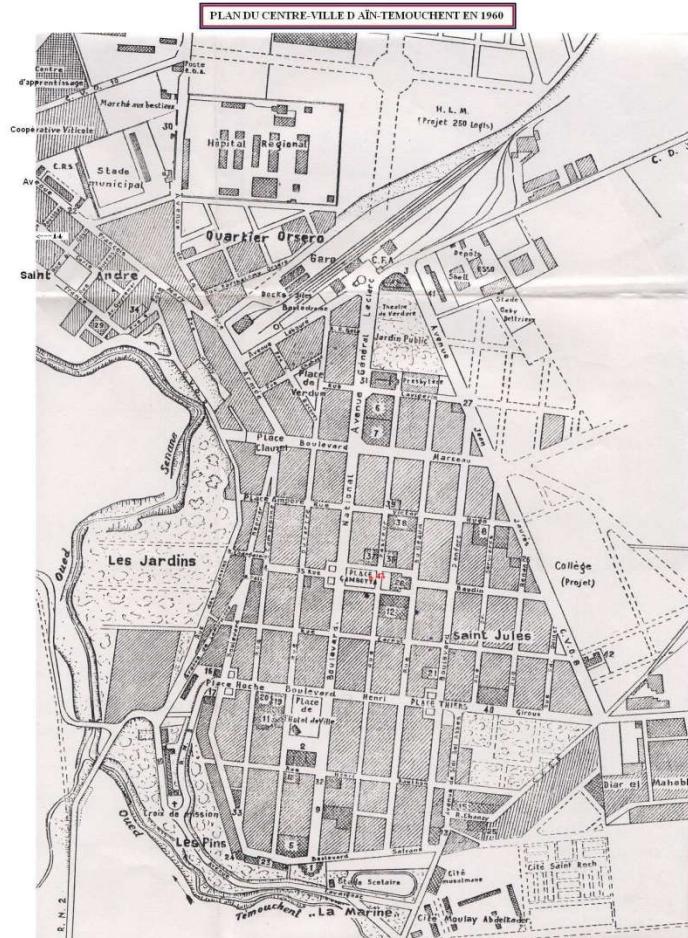


Figure 03. Plan d'une ville conçue par le génie militaire français en Algérie « Ain Temouchent »
Source : <http://encyclopedie-afn.org>

¹¹ K. BOUFENARA, Op.cit.

3.4. Les percées dans les tissus anciens

Afin d'arriver au maillage désiré, des transformations des tissus anciens dans les villes s'imposent. Ces transformations se matérialisent par des percées à travers le tissu. Les façades des maisons arabes étant aveugles, elles ne présentent que peu d'intérêt architectural aux yeux des européens en général et à ceux des ingénieurs du Génie en particulier. Ce qui permet la destruction totale de certaines maisons et partielle d'autres maisons. Des techniques de raccordement des anciennes rues aux nouvelles sont développées par le Génie.¹² (Figure 04)



Figure 04. Percées de la ville d'Alger
Source : www.alger-roi.fr

3.5. Les arcades

Les arcades ont fait leur preuve dès le moyen âge dans les villes européennes comme moyen de protection contre les intempéries. Le fort ensoleillement de l'Algérie, et la présence des arcades dans les maisons des médinas ont dans une certaine mesure officialisé leur usage durant le XIX^{ème} siècle. La solution des arcades en rez-de-chaussée le long des rues principales et des grandes places (notamment à Alger) est proposée comme mesure économique puis comme protection solaire et contre les intempéries.¹³ (Figure 05)

¹² K.BOUFENARA, Op.cit.

¹³ Idem



Figure 05. Arcades des édifices français de la ville d'Alger
Source : www.alger-roi.fr

3.6. Les plans d'alignement

La forme organique de la ville arabe traditionnelle et l'étroitesse de ses rues ne sont pas pour faciliter le travail des militaires. Le système d'égouts ou d'adduction collective de l'eau ne sont pas généralisés dans la ville arabe. Ce sont autant de raisons pour l'application des plans d'alignement des constructions. Afin de mener à bien leur projet de construction de la ville coloniale qu'elle soit située sur un ancien centre urbain ou bien nouvellement projetée comme centre de colonisation, le problème du foncier s'est toujours posé aux différents intervenants d'abord militaires puis civils. ¹⁴

¹⁴ K.BOUFENARA, Op.cit.

4. Les phases post Génie

La période de la conquête était marquée par un conflit aigu et permanent entre les civiles et les militaires. Après 1870, ces derniers cédèrent le pas aux civils. De 1870 à 1900, la grande préoccupation des civils sera de façonner l'Algérie à l'image de la France en calquant les lois métropolitaines ou en les appliquant telles quelles dans les villes Européennes. En 1919 une tendance régularisatrice a apparue. La loi du 14 mars 1919, modifiée par celle du 19 juillet 1924, instituait pour la première fois un urbanisme de plan en créant le « projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension »(PAEE) applicable à toutes les villes de plus de 10000 habitants. Durant les années 1930, Le Corbusier utilise Alger comme support à ses recherches sur la morphologie urbaine et sur l'articulation des espaces. Après 1930 et à l'instar des autres pays l'Algérie a connu l'urbanisme moderne qui a marqué l'espace urbain dans notre pays.¹⁵

Conclusion

L'urbanisme colonial nous a laissé beaucoup de traces et tissus partout en Algérie. Il a connu plusieurs phases de développement depuis la phase du Génie (qui est la phase fondamentale pour les premières implantations urbaines) jusqu'à 1962. Dans ce chapitre, on a concentré sur la première phase puisque c'est elle qui a marqué les grands changements et mutations intramuros de la ville de Tébessa et c'est ce qu'on va voir et développer dans les deux prochains chapitres.

¹⁵ S.BENZERARI, L'évolution des quartiers anciens « quels enjeux urbains », cas d'étude : la cite – bon accueil-guelma, Mémoire de Magister, Université Badji Mokhtar, p 27-31.

Chapitre 03

Lecture morphologique du centre historique

De la ville de Tébessa.

Introduction

La ville de Tébessa est une des villes les plus anciennes en Algérie. Son patrimoine architectural est très riche et divers. Cette richesse patrimoniale se manifeste non seulement dans le centre historique, mais aussi aux quatre coins de la ville.

Des monuments et des sites tels que : l'Arc de triomphe de Caracalla, le temple de Minerve, la muraille byzantine sont parmi les monuments les plus importants de cette ville. Ces derniers se situent au niveau du noyau ancien de la ville qui était lui-même un terrain des mutations architecturales et urbaines à l'époque coloniale.

Une lecture morphologique semble très importante afin de comprendre l'importance de ce centre en général et son patrimoine colonial en particulier.

1. Présentation de la ville de Tébessa

1.1. Situation et cadre géographique

Tébessa était toujours un nœud routier important depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Ville frontalière, elle occupe une position stratégique entre le nord, le sud, l'Algérie et la Tunisie.

La ville de Tébessa est limitée au nord : par la commune de Boulhef El Dyr; au sud par la commune d'El Maa El Abiod ; à l'est : par la commune de Bekkaria et à l'ouest : par les communes de Bir Mokkaddem et El Hammamet (Figure 06).

1.2. Aperçu historique sur la ville de Tébessa

Dès la préhistoire, la région de Tébessa fut habitée par l'homme, à l'antiquité, précisément à l'époque romaine, elle a vécu un essor urbain. Après les romains, leurs frères byzantins ont occupé la ville de Tébessa, d'ailleurs elle est parmi les villes les plus riches en patrimoine architectural byzantin.

La présence ottomane a aussi marqué le paysage de la ville et la mosquée El Atique est un témoignage vivant de cette époque. Aujourd'hui le centre historique de Tébessa est délaissé malgré la grande importance de son patrimoine qui date de toutes les époques (notamment l'époque coloniale).

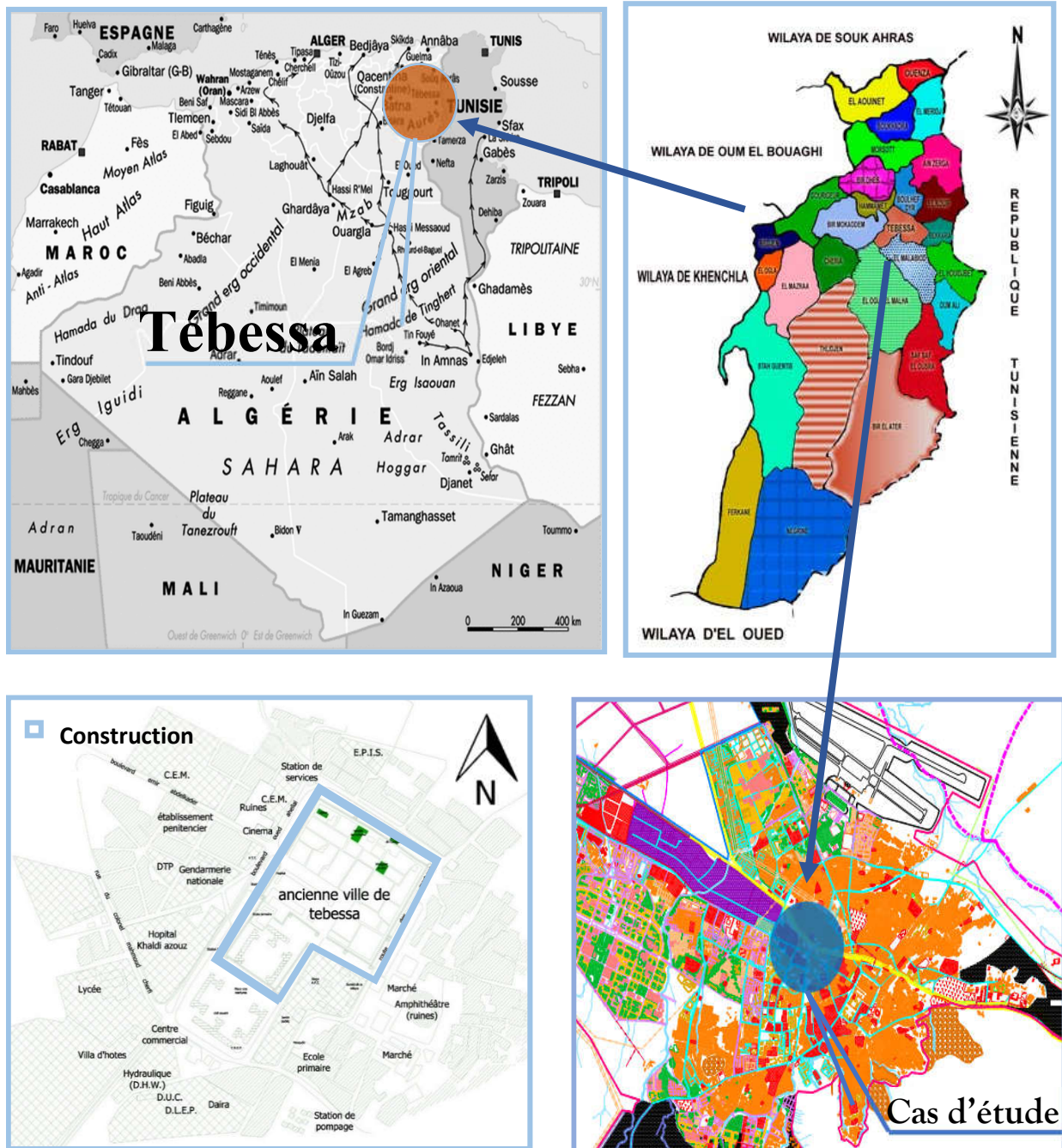


Figure 06. Situation du centre historique de Tébessa
 Source : POS 2012 (Modifié par l'auteur Mai 2017).

1.2.1. Avant l'occupation romaine

Bien avant la période historique, le site de Tébessa fût habité par des peuplades dont on retrouve les traces en plusieurs endroits, ce sont des dolmens, des cromlechs dressés sur les monts voisins où des vestiges de l'âge de pierre, silex taillés témoignent de nombreux ateliers. L'antique Thevest semble avoir été connue des grecs sous le nom d'Hecatompyle.

C'est vers le 3ème siècle avant J.C qu'une incursion carthaginoise vers le sud a été à l'origine d'un premier centre commercial et militaire, cependant la ville indigène située au pied des contreforts de l'Aurès ne garde pas plus de 50 ans les phéniciens, et seuls des tombes creusées dans le roc sur le versant nord et de djebel Ozmor seraient d'origine punique.

L'histoire reste confuse jusqu'à l'anéantissement de Carthage et de Thevest. Après avoir connu plusieurs dominations successives de hordes, tribus ou armées de passage, elle vit l'arrivée des premiers latins au 2ème siècle avant J.C.

Le territoire de la ville fait alors partie de la Numidie, mais le royaume de Jugurtha va perdre son autonomie et s'intégrera à la province romaine au 1er siècle avant J. C. Auguste installe la 3ème légion et son quartier général à Thevest, qui d'humble bourgade va devenir une agglomération importante, autour du camp comptant 10000 hommes de troupes romaines et plusieurs milliers de troupes indigènes autour de laquelle regroupent rapidement une population civile de commerçants industriels, fermiers et colons romains¹

A la fin du 3ème siècle, Thevest vit sa dernière période de paix avant les troubles dus à l'apparition du christianisme et qui vont ensanglanter le pays.

En 313, la première église chrétienne est fondée et Constantin relève en partie les ruines. Après les luttes entre chrétiens et donatistes, Théodore déclare le christianisme religion officielle en 385, c'est alors que s'érige la plus importante basilique de la chrétienté africaine.²

¹ L.GHARZOULI, Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa, thèse de magister, université Mentouri-Constantine, 2007, p47-58.

² L.GHARZOULI, Op.cit.

1.2.2. Occupation vandale et byzantine

La communauté chrétienne subsistera sous la domination des vandales qui s'installent en Numidie au 5ème siècle. Certains aspects de la vie romaine sont conservés mais la ville dépérit lentement, mutilée fréquemment par des incursions maures qui incitent les habitants à se fortifier. De cette période datent les nombreuses tours éparses que l'on trouve à Tébessa. Sous Helderic la cité est saccagée, les vandales désunis sont chassés par un général Dejustinian Bélisaire, qui réorganise l'Afrique ainsi que son successeur Solomon arrivé en 538 et qui relève les ruines accumulées par les berbères.

Ce second fondateur de Thevest fait construire une citadelle byzantine qui formera le noyau de la ville contemporaine, mais les maures commencent à se soulever, la ville s'entoure d'une deuxième enceinte, L'histoire de Tébessa devient confuse jusqu'à l'invasion arabe en 647 et le pays ne se relèvera plus.³

1.2.3. L'arrivée des musulmans

Les musulmans pénètrent à Tébessa au 7ème siècle après J.C, après le siège de la ville où les chrétiens se retranchaient. La Thevest romaine devient la Tébessa musulmane, après une courte domination berbère, sous la prophétesse Kahina, les arabes restent vainqueurs au début du 8ème siècle. Le pays va alors faire partie successivement de l'empire des Khalifes, de l'Etat des Aghlabides et des Fatimides à la chute desquels le peuple berbère reprend son autonomie. En 1056 a lieu la grande invasion des Hilals qui refoulent les berbères ainsi que les derniers colons romains et domineront la région durant quatre siècles. Vers 1573, Tébessa passe sous la souveraineté des Ottomans jusqu'à l'arrivée des français.⁴

1.2.4. L'Occupation française

Après 1842, les français avaient essayé de prendre la ville, mais l'occupation ne devient définitive qu'en 1851. Durant l'époque française, la ville s'est beaucoup agrandie, le centre à l'intérieur des remparts est réorganisé, le Cours est une route autour du centre et la trame ancienne des rues est respectée en grande partie, bien que la plupart des maisons sont remplacées par des constructions

³ Idem

⁴ Idem

coloniales mélangées partiellement avec des maisons de type traditionnel arabo – musulman avec cours à l'intérieur.⁵ (Figures 07 et 08)

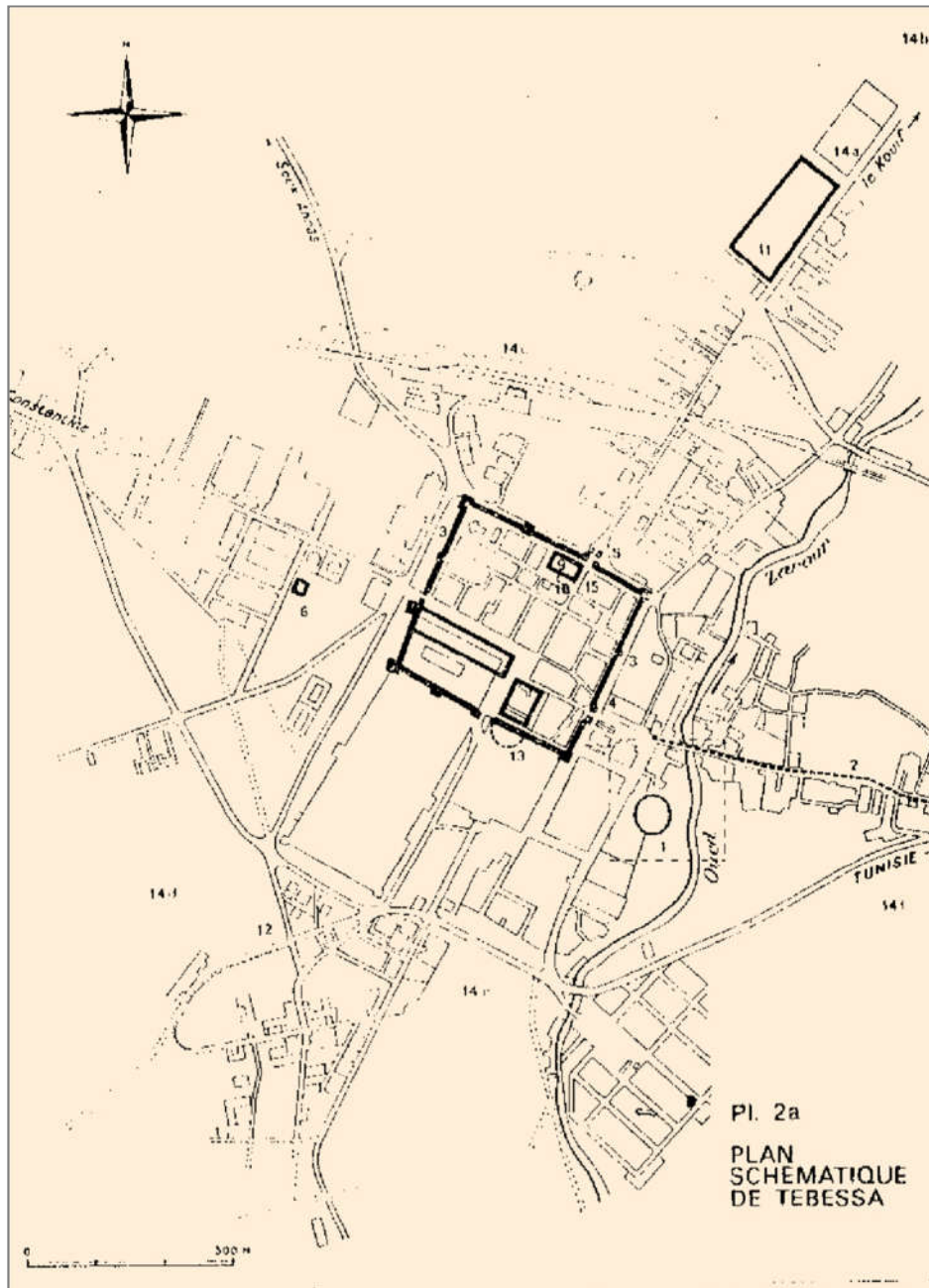


Figure 07. Plan du centre historique de Tébessa à l'époque coloniale

Source : <https://assotebessa.wordpress.com/2009/12/08/5/>

⁵ L.GHARZOULI, Op.cit.

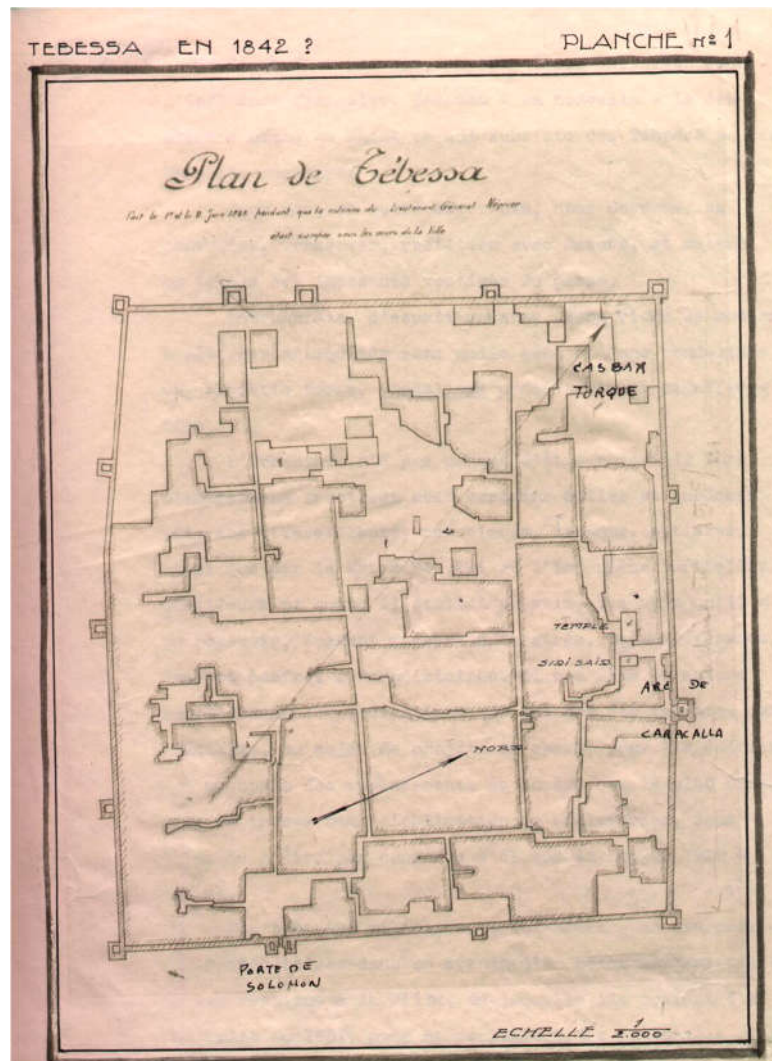


Figure 08. Plan du centre historique de Tébessa au début de l'époque coloniale

Source : <https://assotebessa.wordpress.com/2009/12/08/5/>

2. Lecture morphologique du centre-ville de Tébessa

2.1. Le site

La morphologie du terrain est un des éléments les plus importants dans n'importe quelle étude contextuelle. Ancienne cité romaine, Tébessa n'a pas sorti de la règle d'implantation des romains qui préfèrent les sites plats. De ce fait, le site du centre historique de Tébessa (intramuros) est une assiette plate. Le site du centre ville de Tébessa est limité par la muraille byzantine, il est doté de

plusieurs monuments historiques : romains, byzantins, ottomans, et ceux qui datent de l'époque coloniale aussi.

2.2. Les limites

La muraille byzantine matérialise la limite physique du noyau historique. La forme de cette enceinte telle qu'elle est aujourd'hui, est un rectangle irrégulier de 320 mètres de longueur et de 280 mètres de largeur , les murs ont une épaisseur variant de 1,5 mètres à 2,2 mètres et d'une hauteur de 9 à 10 mètres. A 7 mètres ou 8 mètres environ au dessous du sol régnait un chemin de ronde.

2.3. Les portes urbaines

Le centre historique de Tébessa est doté de plusieurs portes urbaines:

La porte de Solomon : située sur la façade Est de la muraille, construite à l'époque byzantine.

La porte Ain Challa (porte de l'horloge), située sur la façade Sud, détruite à l'époque coloniale pour permettre le passage des véhicules militaires). Elle n'est actuellement qu'un étroit passage.

La porte de Constantine, située sur la façade ouest de la muraille. C'est une percée coloniale. Elle a été détruite à la fin de l'année 1958 sous le commandement du colonel Guidon.

La porte de Caracalla : c'est la porte la plus importante de la ville, ancien arc de triomphe romain qui a devenu une entrée urbaine à l'époque byzantine. (Figure 09)

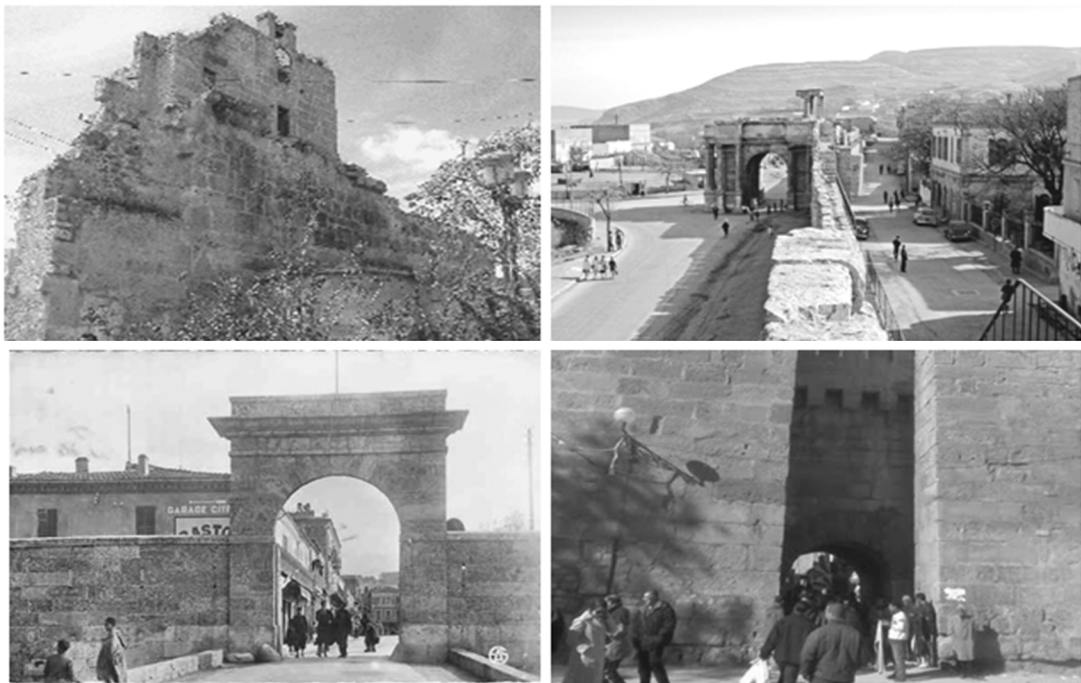


Figure 09: Portes urbaines du noyau central de Tébessa
Source : www.alger-roi.fr (Traité par l'auteur)

2.4. Le système viaire

La voie primaire qui entoure la muraille est d'une largeur de 9 m, et les voies secondaires ont une largeur de 7 m. (Rue Oued Ahllal à l'Ouest, Rue Hachichi cherif du côté Nord et la rue secondaire 11 Décembre 1960 du côté Est). A l'intérieur les voies sont secondaires voire même piétonnes.

2.5. Les ilots

L'ancien centre historique de Tébessa est caractérisé par un découpage parcellaire assez régulier hérité probablement des époques antérieures (romaine ou même byzantine), les ilots englobe un ensemble de bâtiments et d'édifices ainsi que des espaces non-bâties, le tout est bien relié par un réseau viaire de trame régulière.

2.6. Les repères

Le centre historique de la ville de Tébessa est doté de plusieurs monuments, vestiges et édifices culturels et culturels :

2.6.1. Temple de Minerve

Il se situe dans le côté nord-ouest de la porte de Caracalla, temple corinthien tétrastyle, c'est-à-dire que sa face principale possède quatre colonnes.

2.6.2. Mosquée El Atique

Située dans l'intra-muros, c'est la plus ancienne mosquée du noyau central. Elle est utilisée pour la prière jusqu'à ce jour. Cette mosquée a subi beaucoup de transformations à l'intérieur.

2.6.3. L'église

Située à l'intérieur de la muraille dans le côté ouest de la porte de Caracalla, à une distance de 50 mètres du côté ouest du temple de Minerve. Elle est construite à partir de 1885 par l'ingénieur entrepreneur Delapardo. Achevée en 1908, elle garde son état d'origine. Actuellement protégée et utilisée comme musée national depuis le 15/10/1971.

3. Typologie des maisons

Le tissu du noyau central de la ville de Tébessa se compose essentiellement **d'habitat colonial**, l'ensemble est organisé suivant une trame régulière en damier. Les gabarits sont au nombre de trois. (Figures 10 et 11)



Figure 10: Noyau central de Tébessa à l'époque coloniale vu du ciel

Source : <https://assotebessa.wordpress.com/2009/12/08/5/>



Figure 11: Noyau central de Tébessa à l'époque coloniale vu du ciel

Source : <https://assotebessa.wordpress.com/2009/12/08/5/>

Conclusion

Après la lecture historique et celle morphologique qu'on a élaboré dans ce chapitre, on peut tirer les conclusions suivantes :

D'abord, le centre historique de Tébessa est un centre vivant plein de témoignage qui date des époques : romaine, byzantine, arabo-musulmane, ottomane et bien évidemment coloniale aussi.

Les édifices de l'époque coloniale marquent l'espace urbain par un tissu composé essentiellement d'habitat (avec quelques équipements). Les espaces publics ont aussi leur place dans ce paysage : (Le cours : artère principale du centre historique et les voies secondaires).

Ces édifices présentent un témoignage vivant d'une époque qu'a vécu la ville et le pays, ils ont aussi quelques caractéristiques architecturales qu'on va relever dans le prochain chapitre à travers la lecture de quelques exemples.

Chapitre 04

La typologie de l'habitat du noyau urbain
de Tébessa à l'époque coloniale

Introduction

Pour les sociétés qui ont fait l'objet d'une colonisation, la mémoire collective a du mal à reconnaître le legs du colonisateur. Ce denier représente un épisode douloureux de son existence, rappelant généralement l'hostilité et le bras de fer politico-culturel. Ayant vécu avec le colonialisme français un affrontement entre sa propre civilisation et celle de l'occident, l'Algérie rapproche la notion de patrimoine à celle de l'authenticité. L'ex-ville coloniale trouve du mal à se placer parmi les objets reconnus comme patrimoine culturel de la ville actuelle.¹

1. Les premières implantations coloniales à Tébessa

Les informations sur la ville de Tébessa durant la période coloniale sont un peu limitées. Les premières tentatives d'entrer à la ville datent de 1842, sous le commandement du général Rondon, sa première tentative a échoué. Les françaises ont réussi à entrer en 1846.

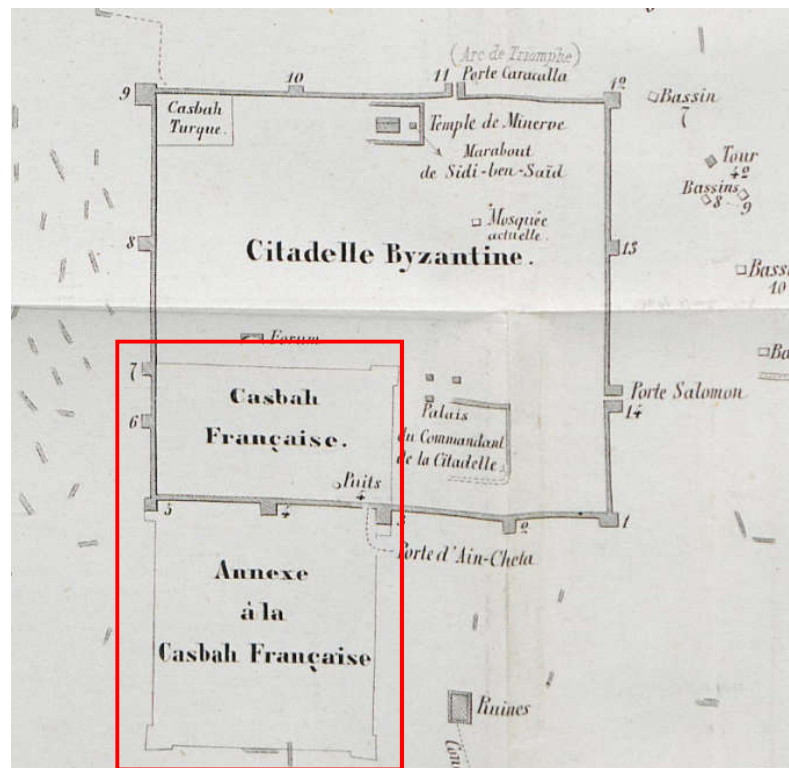


Figure 12. Plan des premières implantations coloniales dans la ville de Tébessa.

Source : Direction de la culture de Tébessa./

¹ Hynda Boutabba, Abdallah Farhi et Mohamed Mili, « Le patrimoine architectural colonial dans la région du Hodna, un héritage en voie de disparition. Cas de la ville de M'sila en Algérie », *L'Année du Maghreb*, 10 | 2014, 269-295.

Après 10 ans, ils commencèrent la construction du premier bâtiment : une caserne militaire au sud de mur byzantin. (Figure 12) Par la suite le génie militaire a commencé des opérations de construction pour les colons au cours des années qui ont suivi.

2. Le tissu colonial, un nouveau paysage urbain

Le tracé urbain de centre-ville de Tébessa est caractérisé comme la plupart des villes coloniales par la régularité. Les axes viaires principaux définissent les ilots et leur disposition.

Après 10 ans de la prise de la ville de Tébessa, le génie militaire a commencé la construction des premiers bâtis. Le plan presque régulier et le système viaire ottomane était probablement superposé sur celui qui date de l'époque romaine. (Figures 13 et 14)

De ce fait la tâche des français à Tébessa était très facile surtout avec le site presque plat.

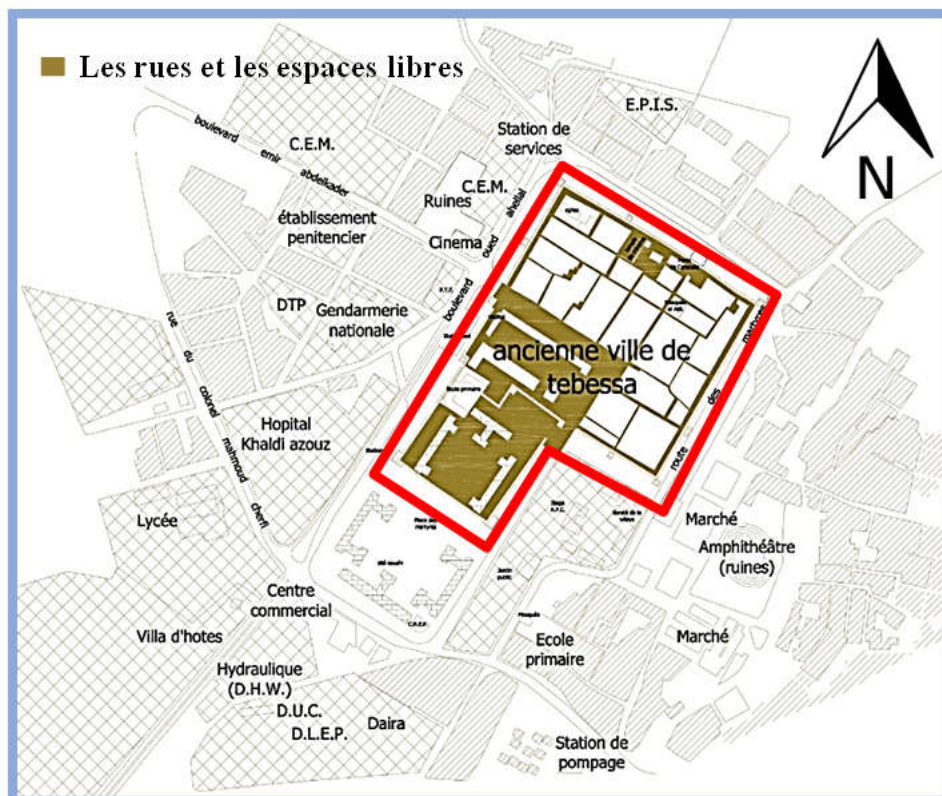


Figure 13. Tissu colonial de la ville de Tébessa : espaces vides et bâtis

Source : POS 2012 (Modifié par l'auteur Mai 2017)

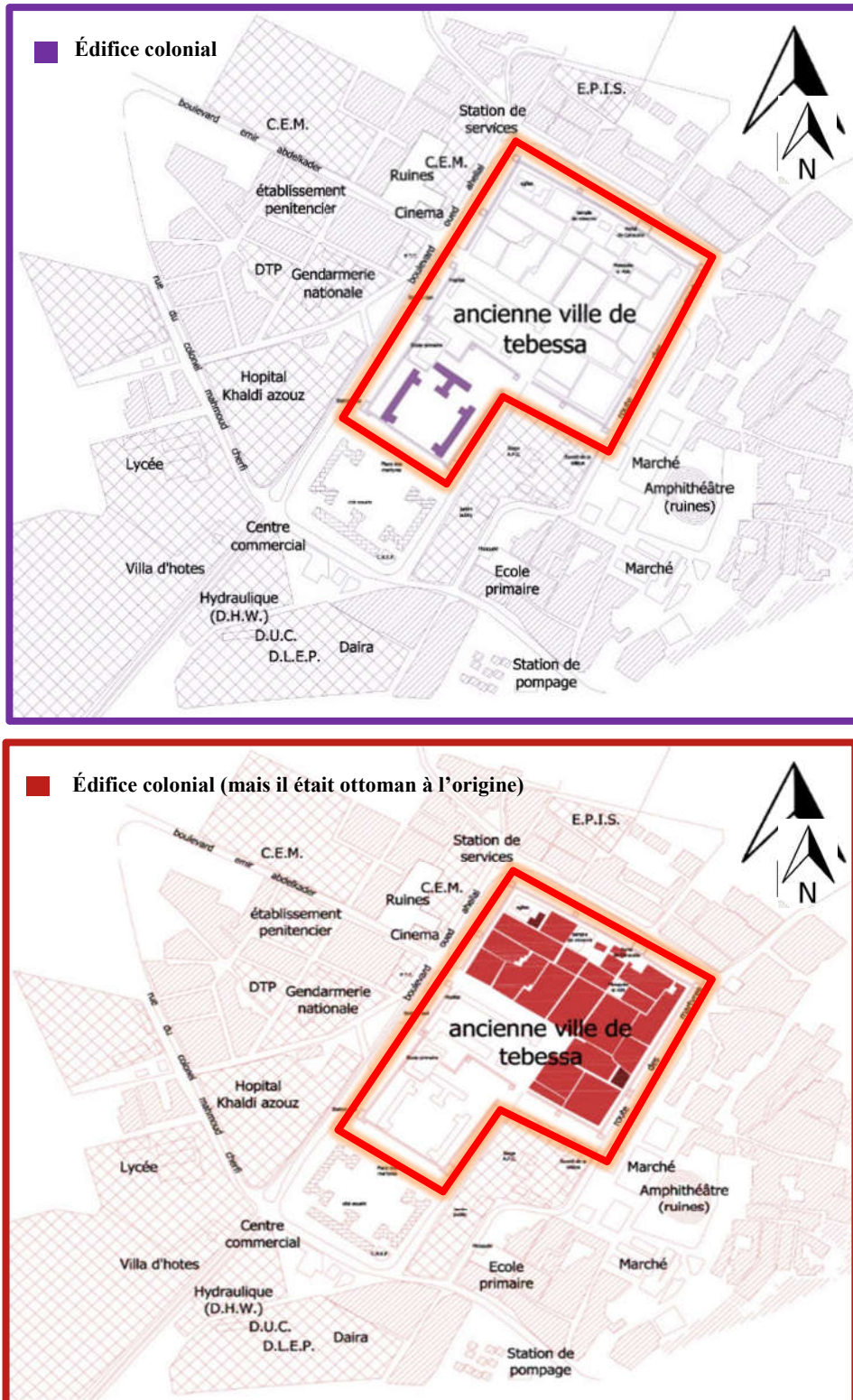


Figure 14. Constructions coloniales de la ville de Tébéssa

Source : POS 2012 (Modifié par l'auteur Mai 2017).

3. Les différentes fonctions des constructions coloniales

D'après des photos anciennes, et selon les récits des propriétaires des bâtis au niveau de centre-ville de Tébessa. Les édifices coloniaux ont occupé plusieurs fonctions à travers le temps :

- Des maisons pour les colons français
- Caserne militaire
- Hôpital
- Locaux commerciaux
- Banque
- Bureaux

4. Les habitations coloniales à Tébessa

4.1. Lecture typologique des bâtis de la période coloniale

Nous avons choisi six édifices coloniaux de différentes coté du centre-ville (centre, est, sud, ouest, nord), pour élaborer cette petite lecture dite : typologique. (Figures 15)

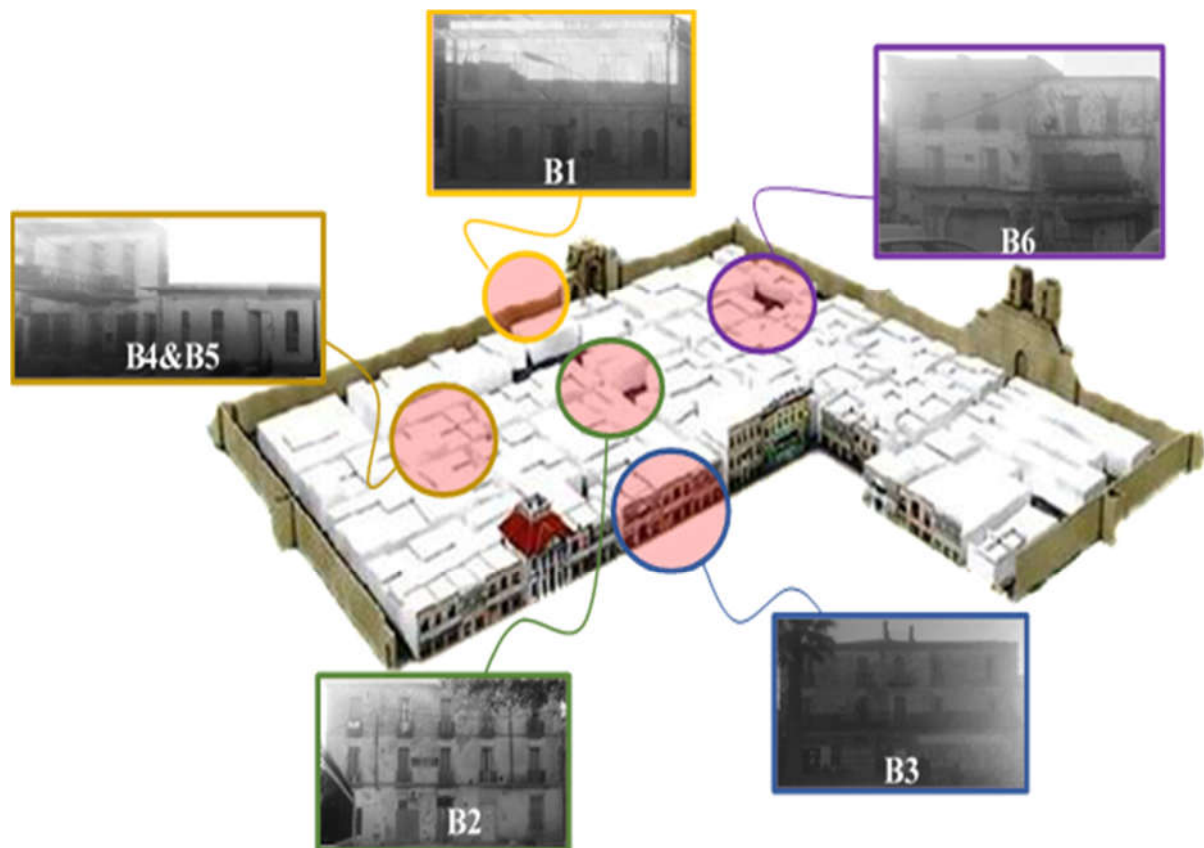


Figure 15. Représentation en 3D des édifices choisis pour le cas d'étude

Source : facebook.com (modifié par l'auteur Mai 2017).

4.1.1. Les Plans

Les plans sont des représentations graphiques et techniques d'un bâtiment qui dans leur ensemble permettent la compréhension de ses différentes caractéristiques, avant, pendant ou après la construction. On peut diviser les constructions qu'on a choisi en deux groupes:

Premier type : bâtis B2, B3, B6. Deuxième type : bâtis B1, B4, B5.

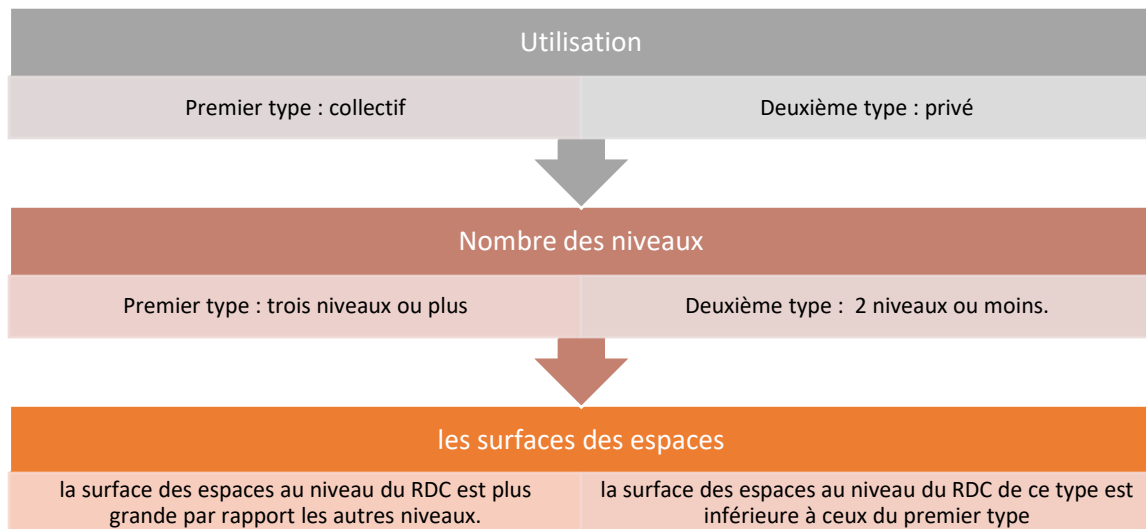


Figure 16. Schéma explicatif des édifices choisis

Source : l'auteur Mai 2017.

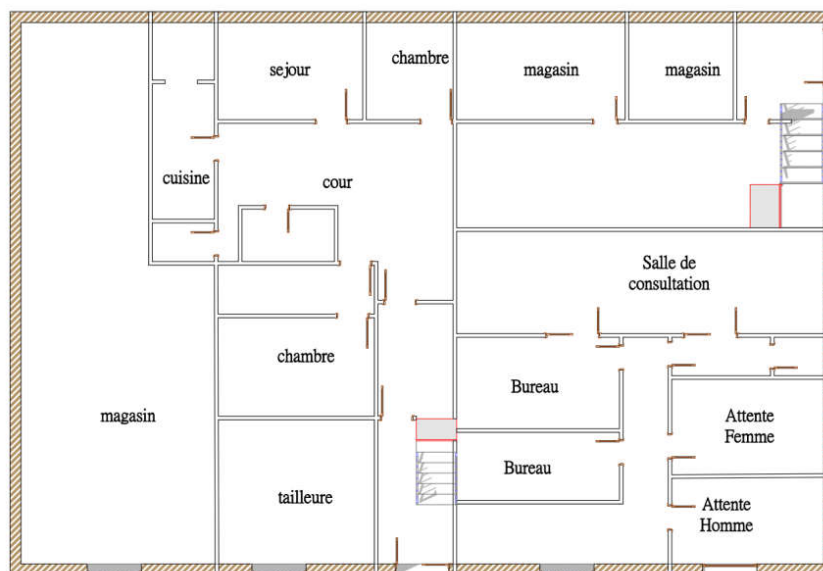


Figure 17. Plan RDC, édifice colonial B2 (T1) au niveau de centre-ville de Tébessa.

Source : Plan créer par l'auteur, Mai 2017.

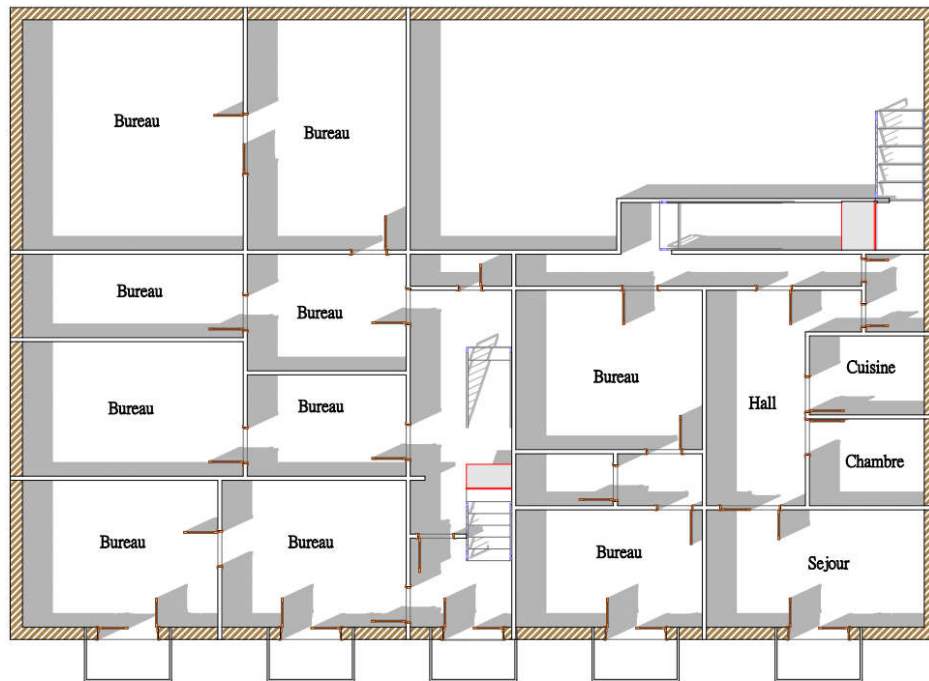


Figure 18. Plan premier étage, édifice colonial B2 (T1) au niveau de centre-ville de Tébessa.
Source : Plan créer par l'auteur Mai 2017.

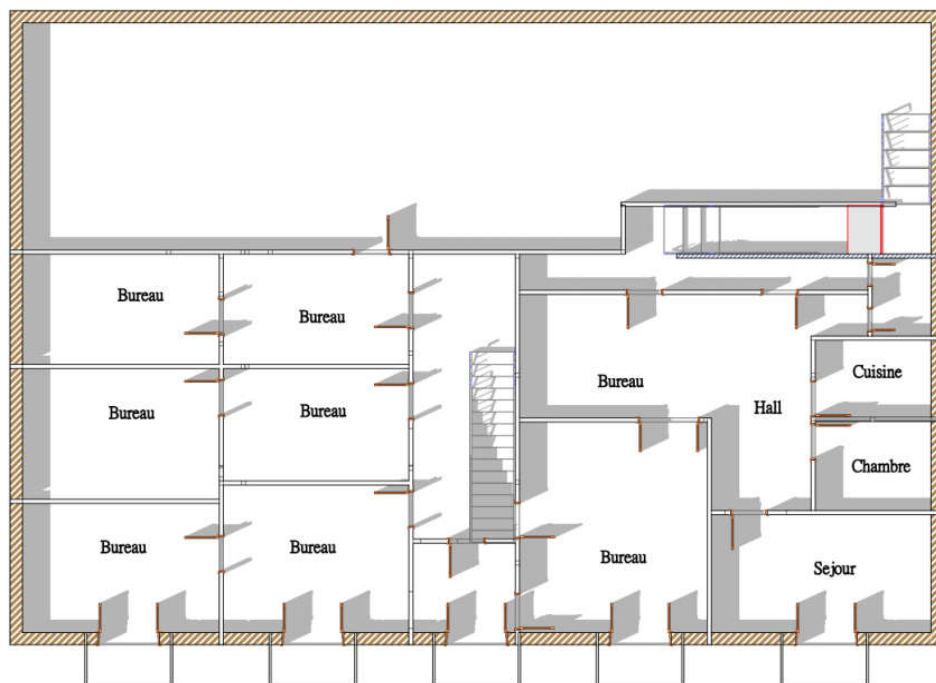


Figure 19. Plan deuxième étage, édifice colonial B2 (T1) au niveau de centre-ville de Tébessa.
Source : Plan créer par l'auteur Mai 2017.

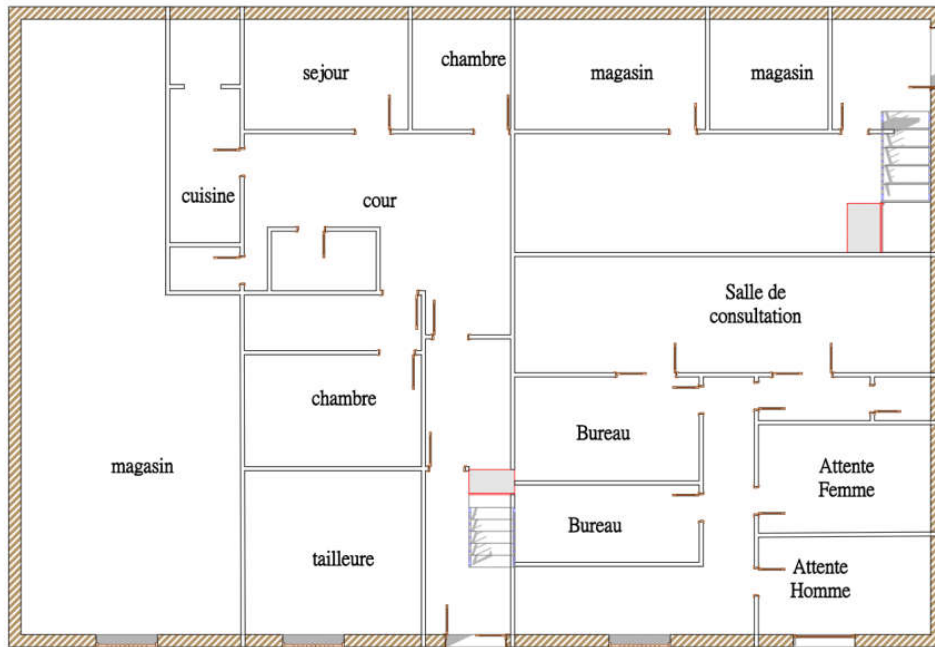


Figure 20. Plan RDC, édifice colonial B4 (T2) au niveau de centre-ville de Tébessa.
Source : Plan modifié par l'auteur Mai 2017.

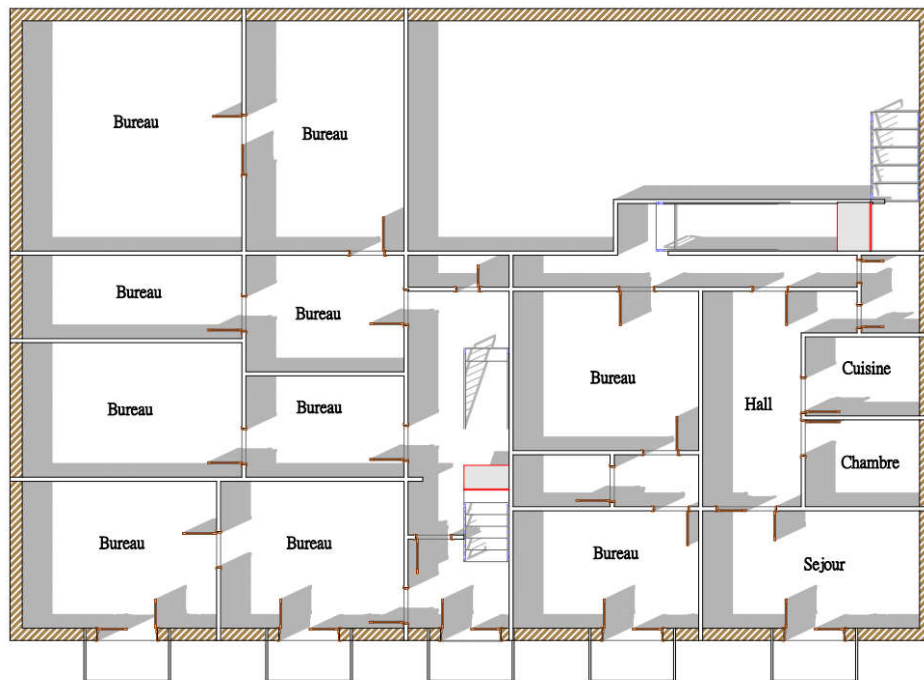


Figure 21. Plan premier étage, édifice colonial B4 (T2) au niveau de centre-ville de Tébessa.
Source : Plan modifié par l'auteur Mai 2017.

4.1.2. Les Façades

La façade occupe une place importante dans la conception architecturale.

On remarque au niveau des façades dans les six bâtis que les principes qui génèrent l'architecture coloniale en Algérie sont présents.



Figure 22. Façades des édifices coloniaux « B2 et B1 » au niveau de centre-ville de Tébessa.
Source : Images modifiées par l'auteur, Mai 2017.

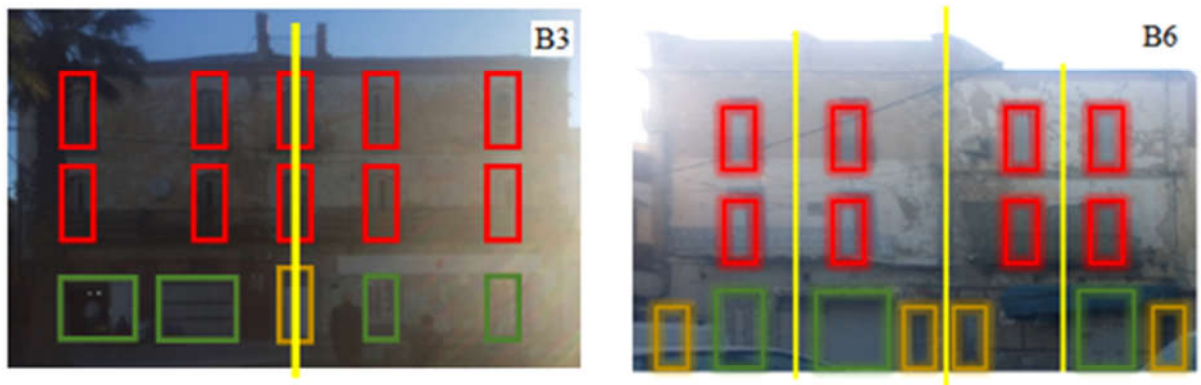


Figure 23. Façades des édifices coloniaux « B3 et B6 » au niveau de centre-ville de Tébessa.
Source : Images modifiées par l'auteur, Mai 2017.

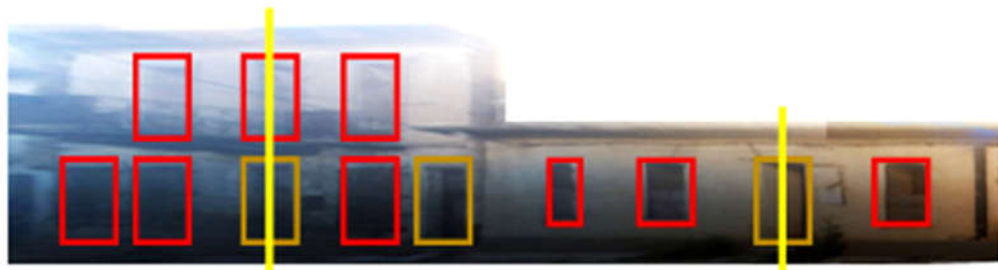


Figure 24. Façade d'un édifice colonial « B4 et B5 » au niveau de centre-ville de Tébessa.
Source : Image modifiée par l'auteur, Mai 2017.

- Les façades présentent une parfaite symétrie par rapport à un axe, et un rythme répétitif. Elles ont presque le même traitement (éléments architectoniques).
- La symétrie est présente dans la plupart des bâtis et parfois même entre deux bâtiments adjacents.
- Les Ouvertures sont bien traitées, que se soit des entrées des édifices, des fenêtres ou même des balcons et portes fenêtres.
- On remarque un rythme régulier au niveau de la disposition des ouvertures (portes et fenêtres).
- L'homogénéité des matériaux : couleurs et textures est présente dans tous les façades.
- La décoration architecturale est qualifiée de très simple (traitement des angles extérieurs des édifices et les contours des ouvertures ainsi que le couronnement des bâtis)
- Les éléments de couronnement des édifices ont subi un traitement spécial.

Conclusion

Après la lecture de quelques édifices au niveau du noyau urbain de la ville de Tébessa à l'époque coloniale, nous avons trouvé que les constructions coloniales sont modestes et riches. Elles sont à l'image de la ville elle-même. Mais au-delà des caractéristiques architecturales que présentent ces bâtiments, leur valeur et leur image sont ancrées dans l'imaginaire et la mémoire collective des habitants de cette ville.

Ce tissu est le résultat d'un grand processus d'urbanisation, il témoigne sur une phase importante de l'histoire de Tébessa, d'où vient la nécessité de le prendre en charge par les autorités et les citoyens.

Conclusion générale

Conclusion générale

La ville de Tébessa, à l'image de plusieurs villes algériennes a été le long de l'histoire, un lieu de passage des différents conquérants et envahisseurs qui laissèrent à chaque fois des traces différentes et variés en termes de grandeur, importance et signification.

Ainsi, à l'intérieur du centre historique de Tébessa « le noyau urbain de la ville actuelle » se développa un tissu colonial mélangé avec l'ottoman et implanté sur ses traces, ces dernières suivirent un découpage qui date de l'époque byzantine voire même romaine.

Le tissu de noyau de Tébessa à l'époque coloniale se caractérise par la modestie et la richesse de ses constructions à la fois. Elles sont à l'image de la ville elle-même. Mais au-delà des caractéristiques architecturales que présentent ces bâtiments, leur valeur et leur image sont ancrées dans l'imaginaire et la mémoire collective des habitants de cette ville.

Ce tissu est le résultat d'un grand processus d'urbanisation, il témoigne sur une phase importante de l'histoire de Tébessa, d'où vient la nécessité de le prendre en charge par les autorités et les citoyens. Des opérations de mise en valeur se présentent comme une nécessité afin de le préserver pour les générations futures.

Les références bibliographiques

Articles

A. Bitam, L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie face au projet urbain : Le binôme village/périmètre de colonisation et son incidence sur les extensions urbaines,

Guy Di Meo. Le patrimoine, un besoin social contemporain. Patrimoine et estuaires, Actes du colloque international de Blaye, 5-7 octobre 2005, Blaye, Oct. 2005, Blaye, France. Editions Conuence, 2006.

HyndaBoutabba, Abdallah Farhi et Mohamed Mili, « Le patrimoine architectural colonial dans la région du Hodna, un héritage en voie de disparition. Cas de la ville de M'sila en Algérie », L'Année du Maghreb, 2014.

Picard Aleth. Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture.

Thèses

K.BOUFENARA, Le rôle du Génie militaire dans la production des villes coloniales en Algérie. Annaba et Constantine, these pour l'obtention du diplôme de doctorat es-sciences, option : urbanisme, UniversitéMentouri.

L.GHARZOULI, Renouveau du centre ancien de la ville de Tébessa, thèse de magister, université Mentouri-Constantine, 2007.

S.BENZERARI, L'évolution des quartiers anciens « quels enjeux urbains », cas d'étude : la cite – bon accueil-guelma,Mémoire de Magister, Université Badji Mokhtar.

Sites

www.adcs.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-art-et-culture/>

<http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

www.alger-roi.fr

www.projetsdepaysage.fr/editpdf.php?texte=691

<http://www.yannarthusbertrand2.org>

<http://encyclopedie-afn.org>

<https://assotebessa.wordpress.com/2009/12/08/5/>

Organismes

Direction de la culture de Tébessa

Musée de Tébessa.

Listes des figures

Figure 01. Ville du génie militaire français en Algérie	15
Figure 02. Plan d'une ville conçue par le génie militaire français en Algérie	16
Figure 03. Plan d'une ville conçue par le génie militaire français en Algérie « Ain Temouchent » ...	17
Figure 04. Percées de la ville d'Alger	18
Figure 05. Arcades des édifices français de la ville d'Alger	19
Figure 06. Situation du centre historique de Tébessa.....	24
Figure 07. Plan du centre historique de Tébessa à l'époque coloniale.....	27
Figure 08. Plan du centre historique de Tébessa au début de l'époque coloniale	28
Figure 09: Portes urbaines du noyau central de Tébessa.....	30
Figure 10: Noyau central de Tébessa à l'époque coloniale vu du ciel	31
Figure 11: Noyau central de Tébessa à l'époque coloniale vu du ciel	32
Figure 12. Plan des premières implantations coloniales dans la ville de Tébessa.....	33
Figure 13. Tissu colonial de la ville de Tébessa : espaces vides et bâtis.....	34
Figure 14. Constructions coloniales de la ville de Tébessa.....	35
Figure 15. Représentation en 3D des édifices choisis pour le cas d'étude.....	36
Figure 16. Schéma explicatif des édifices choisis	37
Figure 17. Plan RDC, édifice colonial B2 (T1) au niveau de centre-ville de Tébessa.....	37
Figure 18. Plan premier étage, édifice colonial B2 (T1) au niveau de centre-ville de Tébessa. ...	38
Figure 19. Plan deuxième étage, édifice colonial B2 (T1) au niveau de centre-ville de Tébessa.	38
Figure 20. Plan RDC, édifice colonial B4 (T2) au niveau de centre-ville de Tébessa.....	39
Figure 21. Plan premier étage, édifice colonial B4 (T2) au niveau de centre-ville de Tébessa.....	39
Figure 22. Façades, édifice colonial B1 et B2 au niveau de centre-ville de Tébessa.....	40
Figure 23. Façades, édifice colonial B3 et B6 au niveau de centre-ville de Tébessa.....	40
Figure 24. Façades, édifice colonial B4 et B5 au niveau de centre-ville de Tébessa. ...	40

Résumé

Le patrimoine culturel doit être conservé et transmis aux futures générations. Toute étude du patrimoine permet et facilite la compréhension de l'histoire et le développement de la société. Le paysage urbain algérien est caractérisé par une multitude de tissus et typologies engendrés par des superpositions de productions urbaines diverses. Ceux de la colonisation française sont parmi les plus dominants. La ville de Tébessa, à l'image de plusieurs villes algériennes a été le long de l'histoire, un lieu de passage des différents conquérants et envahisseurs qui laissèrent des traces différentes en termes de grandeur, importance et signification. Ainsi, à l'intérieur du centre historique de Tébessa se développa un tissu colonial mélangé avec l'ottoman et implanté sur ses traces, ces dernières suivirent un découpage qui date de l'époque byzantine voire même romaine. Le tissu de noyau de Tébessa à l'époque coloniale se caractérise par la modestie et la richesse de ses constructions à la fois. Elles sont à l'image de la ville elle-même. Mais au-delà des caractéristiques architecturales que présentent ces bâtiments, leur valeur et leur image sont ancrées dans l'imaginaire et la mémoire collective des habitants de cette ville.

Mots clés : Patrimoine, époque coloniale, noyau urbain, Tébessa, Algérie.

المخلص:

التراث الثقافي من الواجب الحفاظ عليه ونقله للأجيال القادمة. واي دراسة حوله تساهم في اثراء وفهم وتبسيط تاريخ وتطور المجتمع. وتتميز الجزائر بتنوع نسيجها العمراني مما ثراء عمراني، من تراكب مختلف الإنتاجات الحضرية. تلك التي من الاستعمار الفرنسي من بين الأبرز.

مدينة تبسة، مثلها مثل المدن الجزائرية الأخرى، عبر من خلالها الفاتحين والغزاة، الذين تركوا آثارا مختلفة من حيث الحجم والأهمية والدلالة. وهكذا، فان وسط المدينة التاريخي - تطور من خلال نسيج مختلط بين الاستعماري مع العثمانية، حيث جاءت هذه الأخير خفض مع نفس الفترة البيزنطية.

يتميز النسيج العمراني لمدينة تبسة في الحقبة الاستعمارية بالثروة من حيث عدد المباني، حيث تعد في بعد الأحيان انعكاس للمدينة نفسها. من حيث الخصائص التي توفرها هذه المباني، وتتجذر قيمتها في صورة الذاكرة الجماعية لسكان هذه المدينة.

الكلمات المفتاحية: التراث، الحقبة الاستعمارية، مركز عمراني، تبسة، الجزائر